



ATELIER SAGE ET LITTORAL

Séminaire National des SAGE

Lille- 04/10/22



SAGE
Douve
Taute

➤ **Orientation fondamentale 5: Agir du bassin à la côte pour protéger et restaurer la mer et le littoral**

➤ **Les principaux enjeux sur la « façade maritime » concernent :**

Orientation 5.1

Réduire les apports de nutriments (azote et phosphore) pour limiter les phénomènes d'eutrophisation littorale et marine

Orientation 5.2

Réduire les rejets directs de micropolluants en mer

Orientation 5.4

Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques littoraux et marins ainsi que la biodiversité

Orientation 5.3

Réduire les risques sanitaires liés aux pollutions dans les zones protégées

Orientation 5.5

Promouvoir une gestion résiliente de la bande côtière face au changement climatique

Les chiffres clés

- 1 600 km²
- 116 000 habitants
- 184 communes
- 5 communautés de communes (au 1^{er} janvier 2017)
- 1 000 km de cours d'eau
- 23 000 ha de marais et 4 100 ha de zones humides (hors marais)
- 60 km de littoral

> deux enjeux sur le littoral:

- Amélioration de la qualité des eaux littorales en lien avec les activités économiques du territoire
- Inondation-submersion et évolution du trait de côte

L'organisation territoriale du SAGE Douve-Taute





Objectifs du SAGE

L'amélioration de la qualité des eaux littorales et l'absence de risques sanitaires (d'origine microbiologique) sont des enjeux forts sur le territoire.

Les objectifs du SAGE sont :

- ◆ L'atteinte d'un classement B+ des zones conchylicoles
- ◆ L'atteinte d'une qualité excellente sur l'ensemble des eaux de baignade

Le SAGE vise à :

- ◆ Limiter les apports de germes pathogènes d'origine domestique (assainissement collectif, assainissement non collectif et eaux pluviales)
- ◆ Limiter les apports diffus agricoles, les apports industriels et artisanaux et mieux gérer les pollutions liées à la pêche professionnelle, à la plaisance et au tourisme.

Les Dispositions (D) du SAGE

Réduction des apports issus de l'assainissement collectif :

- D14** : Maîtriser le transfert des effluents à la station d'épuration
- D15** : Fiabiliser les postes de relèvement / refoulement
- D16** : Réaliser/actualiser les schémas directeurs d'assainissement (délai de 3 ans)
- D17** : Réhabiliter les mauvais branchements
- D18** : Améliorer la qualité microbiologique des rejets des stations d'épuration

Réduction des apports issus de l'assainissement non collectif :

- D19** : Inciter et suivre les réhabilitations des ANC non conformes
- D20** : Éviter le recours et la promotion des dispositifs individuels avec rejets directs au milieu superficiel

Limitation des apports agricoles directs au cours d'eau :

- D21** : Diagnostiquer les risques de transfert de germes au milieu par les exploitations agricoles sur les bassins prioritaires

Réduction des apports liés à la pêche, la plaisance et au tourisme :

- D22** : Équipement des ports (aires de carénage professionnelles)
- D23** : Sensibilisation des plaisanciers à la bonne gestion des eaux grises, noires et de fond de cale
- D24** : Equiper les communes littorales d'aires de récupération des eaux de vidange de camping-cars



Objectifs du SAGE

Définir une stratégie face au risque de submersion marine

Le SAGE encourage ainsi à:

- ◆ Définir une stratégie de gestion collective du trait de côte,
- ◆ Développer la culture du risque auprès de la populations,
- ◆ Réduire la vulnérabilité face au risque de submersion marine.

Les Dispositions (D) du SAGE

D70 : Poursuivre une approche de définition d'une stratégie de gestion durable du trait de côte

> Anticiper les conséquences du changement climatique sur notre littoral en s'interrogeant sur les risques, les choix de développement des territoires et les attentes des populations

D71 : Interdire les prélèvements de matériaux en pied de digues

D72 : Améliorer l'information de la population *> Développer la culture du risque*

D73 : Encourager la réalisation d'un plan de prévention du risque littoral sur la côte Est du SAGE

Littoral et changement climatique:

Exemple de la Démarche "Notre Littoral Demain"



Introduction

> Visionnage du film de présentation de la démarche

CONTINUONS D'AGIR ENSEMBLE
POUR NOTRE **AVENIR !**



03:32

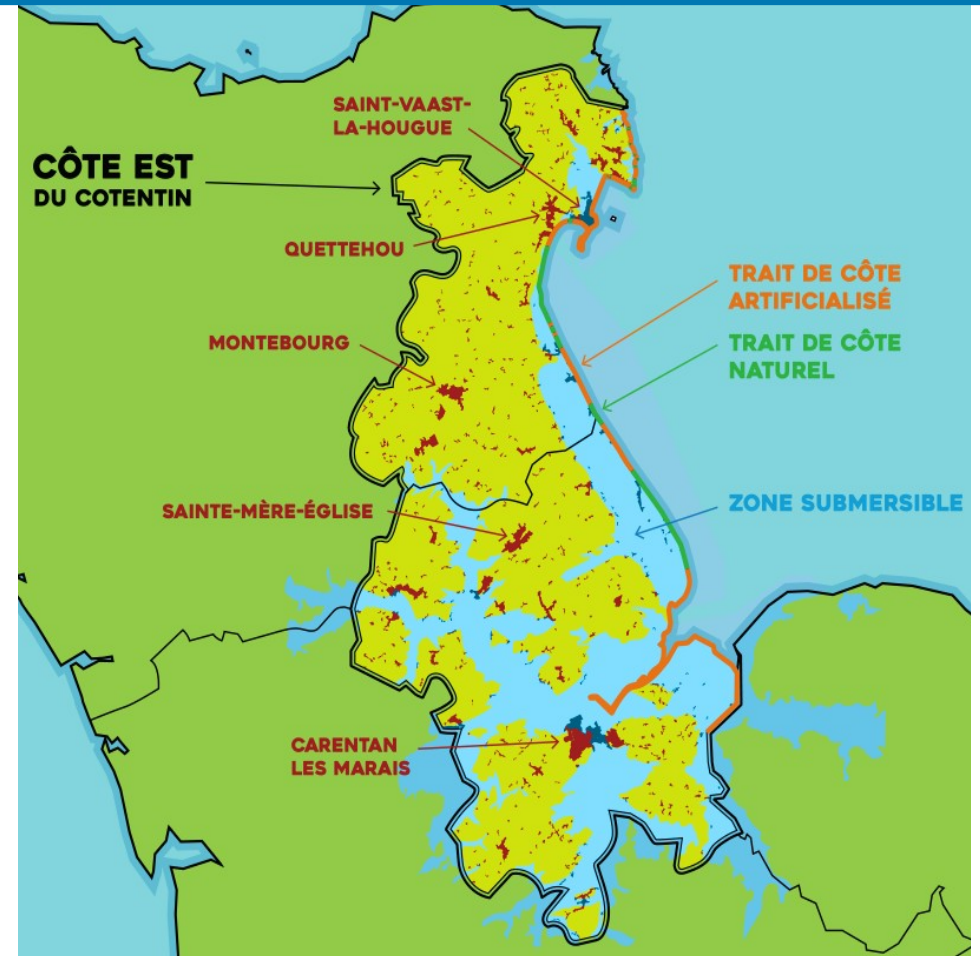
03:50



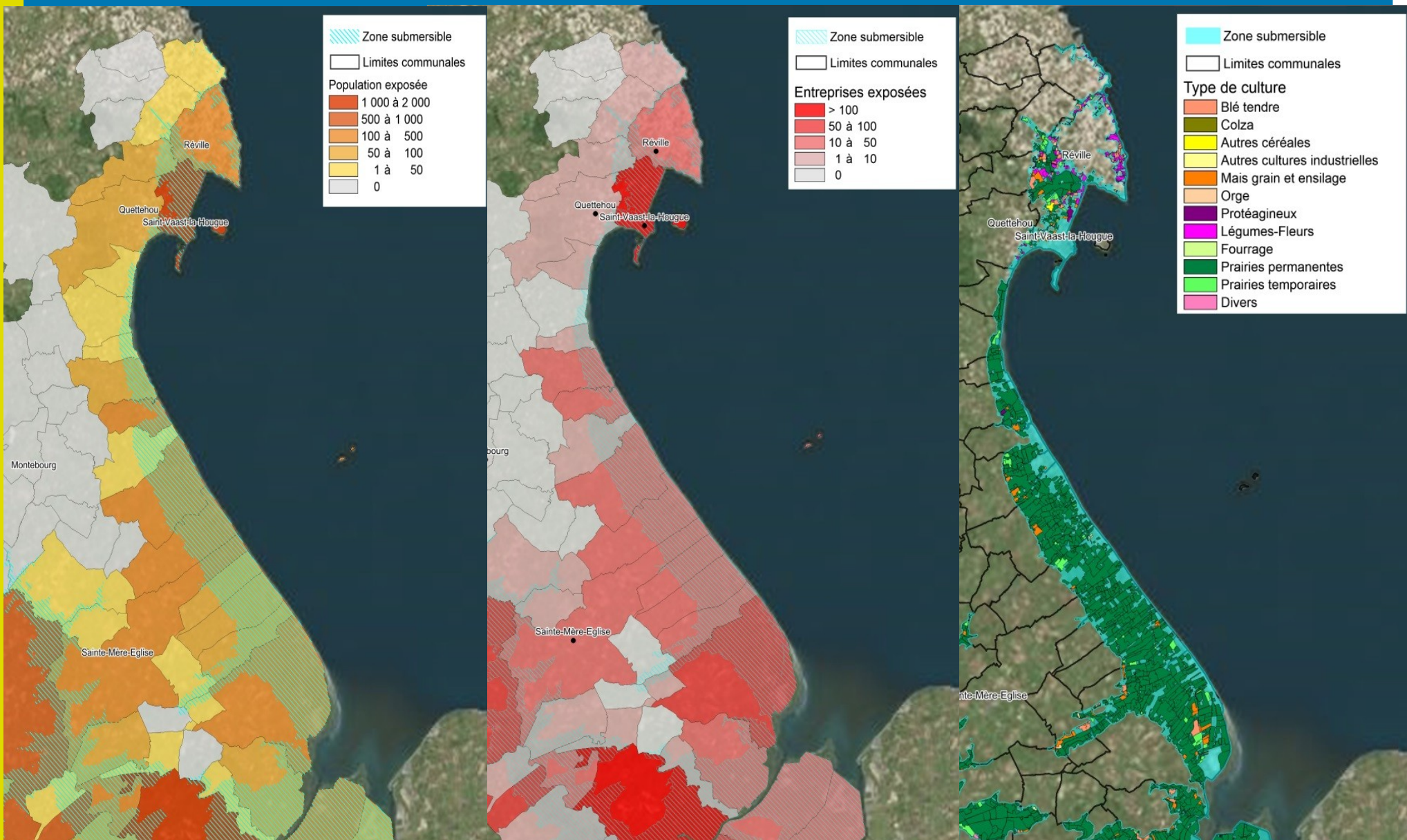
LE TERRITOIRE : LA CÔTE EST DU COTENTIN

La côte Est du Cotentin : un territoire vulnérable au changement climatique

- ✓ **19000 ha de surfaces agricoles exposés aux risques littoraux dont 17000 ha de marais déjà sous l'actuel niveau de la mer** (jusqu'à 2m)
- ✓ **Un trait de côte largement endigué** (historique de poldérisation et lutte contre l'érosion) mais **des ouvrages sous-dimensionnés** pour faire face à l'élévation du niveau marin
- ✓ **Des cordons dunaires souvent sensibles à l'érosion** (Utah Beach)
- ✓ **Une urbanisation en front de mer et des zones basses littorales avec 2 secteurs à forts enjeux** : Saint-Vaast-la-Hougue et Carentan



La côte Est du Cotentin : un territoire vulnérable au changement climatique



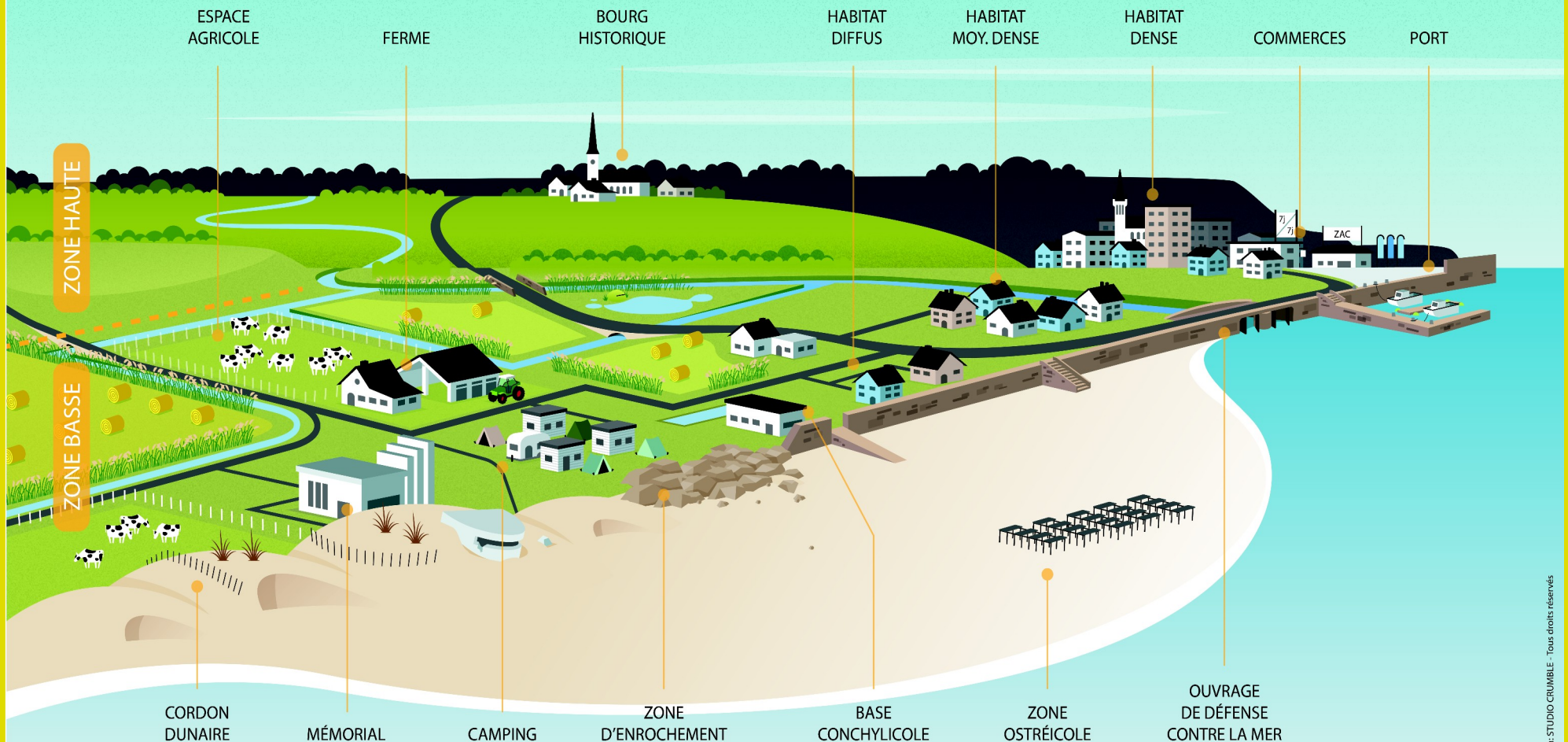
LA DÉMARCHE INITIALE :NOTRE LITTORAL DEMAIN ?

- ✓ « **Notre littoral demain ? Côte Est Cotentin** » : une démarche innovante pour élaborer une stratégie de gestion durable du littoral
- ✓ **Un total de 618 participants sur les 6 ateliers entre 2017 et 2020**
- ✓ **Différents scénarios à moyen et long terme**
- ✓ **Un panel de pistes d'action**

Principes du projet de stratégie de gestion durable de l'Est Cotentin

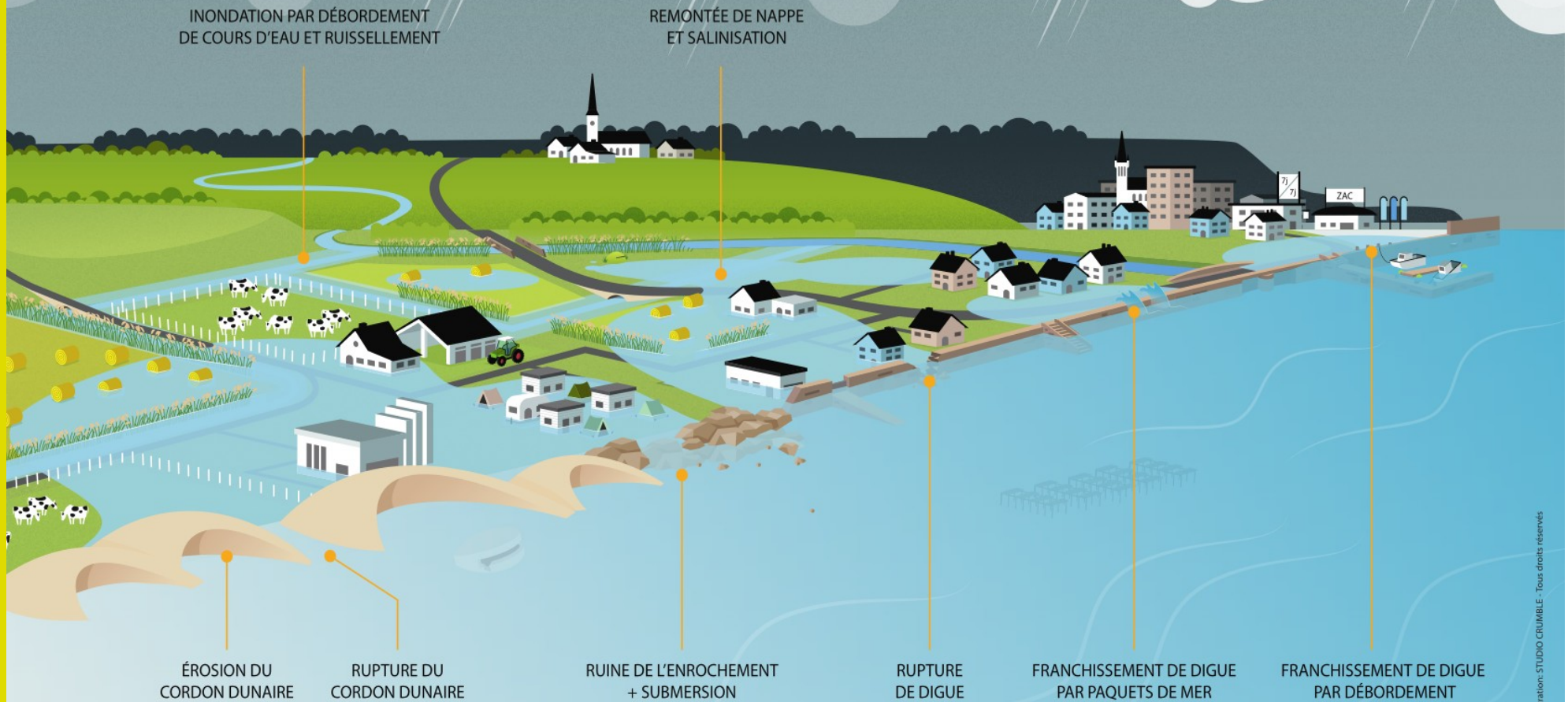
✓ Principaux types d'espace :

La Côte Est du Cotentin, aujourd'hui



La côte Est du Cotentin : un territoire vulnérable au changement climatique

La Côte Est du Cotentin, sans anticipation et en cas de tempête



Les différents modes de gestion étudiés lors de la concertation

- **Lutte active** pour protéger habitat dense et moyennement dense, ports et équipements publics
- **Politique de recomposition spatiale :**
 - **Adaptation / Réduction de vulnérabilité** pour l'habitat diffus, les espaces agricoles, zones de loisirs, activités économiques liés à la mer
 - **Relocalisation** pour habitats diffus
 - **Accompagnement des processus** sur espaces naturels (plages, dunes) + **entretien** digues de polders et ouvrages hydrauliques

Plan d'actions

- ✓ ACTION N°1-2-3 : Lutte active
- ✓ ACTION N°4-5 : Entretien et gestion souple du trait de côte
- ✓ ACTION N°6-7 : Mener une expérimentation d'adaptation de l'habitat et des activités
- ✓ ACTION N°8-9-11 : Adapter l'habitat et les activités
- ✓ ACTION N°10 : Analyser, anticiper et adapter le territoire à la salinisation des aquifères
- ✓ ACTION N°12-13 : Mener une expérimentation de relocalisation de l'habitat et des activités
- ✓ ACTION N°14-15 : Relocaliser l'habitat et les activités
- ✓ ACTION N°16 : Mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation
- ✓ ACTION N°17 : Gérer les éventuels conflits
- ✓ ACTION N°18 : Suivi du littoral et système d'alerte contre la submersion marine
- ✓ ACTION N°19 : Réaliser un suivi régulier de la stratégie locale de gestion durable de la bande côtière sur la côte Est du Cotentin
- ✓ ACTION N°20 : Décliner la stratégie dans les documents d'urbanisme

**ET MAINTENANT ? UNE NOUVELLE
PHASE DU PROJET**

Une phase plus opérationnelle

✓ LE CONTEXTE :

- ✓ La volonté de la CCBDC, de la CAC et du PNR de continuer à agir ensemble pour la gestion de la bande côtière
- ✓ Un contexte réglementaire, juridique, financier compliqué révélant le besoin de travailler sur des sites pilotes théorique

✓ LES OBJECTIFS :

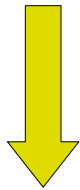
- ✓ Rassembler les acteurs afin de faciliter l'émergence de projets et formaliser les partenariats nécessaires
- ✓ Répondre aux attentes des professionnels : accompagner des actions à CT d'adaptation et des actions pilotes pour envisager sereinement le long terme
- ✓ Sensibiliser tous les publics

✓ LES AXES DE TRAVAIL RETENUS :

- ✓ AXE 1 : Aménagement du territoire
- ✓ AXE 2 : Agriculture Littorale
- ✓ AXE TRANSVERSAL : Sensibilisation

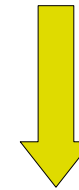
AXE 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Engager des actions à court-terme



- **Accompagner l'adaptation du bâti existant afin de réduire la vulnérabilité**
- **Engager des opérations expérimentales selon les besoins :**
 - ✓ ex. : travail avec des écoles d'architecture pour concevoir de nouveaux aménagements mobiles adaptés, notamment pour l'hôtellerie de plein air

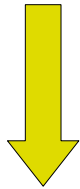
Dessiner des possibles à long-terme



- **Travailler sur la relocalisation théorique d'un ou deux sites pilotes : faisabilité financière, juridique, foncière...**
- **Selon les besoins, accompagner un site volontaire dans une opération de relocalisation**

AXE 2 : AGRICULTURE LITTORALE

Engager des actions à court-terme



➤ Suivre l'évolution des parcelles, créer un observatoire Agro-écologique : végétation, sol, salinisation des points d'eau...

➤ Accompagner le changement progressif :

✓ Adaptation du bâti existant : réduction de la vulnérabilité

✓ Optimisation des pratiques

Dessiner des possibles à long-terme



➤ Imaginer les exploitations en 2080 et étudier les leviers pour la réussite de leur adaptation : financier, juridique, foncier

AXE TRANSVERSAL : SENSIBILISATION

Continuer à sensibiliser tous les publics au changement climatique et les incidences possibles sur le territoire



Aller vers les habitants lors d'évènements/temps forts (fête de la mer, village des sciences...)

Utiliser le média artistique afin de communiquer sans alarmer

Lancer une dynamique avec les habitants via des collectes de données participatives

Permettre aux citoyens de participer activement aux processus créatifs

NOTRE LITTORAL DEMAIN

CÔTE EST COTENTIN



Merci de votre attention

